Neuvième Année. Dimanche 19 Septembre 1897 N° 13.

LA CVRIOSITÉ

REVUE DES SCIENCES PSYCHIQUES

Directeur-Rédacteur en Chef : ERNEST BOSC

ABONNEMENTS : France et Étranger, 1 an....... **6** francs

ADMINISTRATION : 6, Place Saint-Michel, à Paris, et à Nice

SOMMAIRE. — L'Assassin de Jeanne d'Arc ; Ernest Bosc. — Sur l'Envoûtement ; J. Marcus de Vèze. — Ecole Enfantine (communication médianimique) ; M. A. B. — Nécrologie. — Bibliographie ; — Avis Divers. — Congrès Spirite.

L'ASSASSIN DE JEANNE D'ARC

Décidément le Cléricalisme sera toujours bien amusant.— Après avoir fait brûler Jeanne d'Arc sur la condamnation d'un Evêque, de Pierre Cauchon de Beauvais, elle l'a Béatifiée en attendant de la proclamer Sainte.

Pour nous, il y a longtemps qu'elle est Sainte et que les bons Français la considèrent comme telle ; c'est depuis qu'après avoir chassé les Anglais de notre pays, elle a été brûlée en place publique !

Aujourd'hui l'Evêque Pierre Cauchon gêne beaucoup les ultra catholiques, aussi s'efforcent-ils de prouver par A + B que notre Cauchon n'était pas évêque spirituel, mais seulement temporel et que de plus,ce pourrait bien être un enfant d'Israël converti.

Celle-là est forte, mais il en est ainsi.

Un rédacteur de la *Libre Parole*, l'ermite de Chantocelle, Jules Delahaye, un des rares députés honnêtes (et c'est pour cela qu'il n'a pas été renommé) qui ait osé demander l'exécution des chéquars de Panama, rendant compte d'une brochure dans un article amusant, essaie de démontrer que notre bon Cauchon ne pouvait être qu'un sale Juif ; c'est là sa conclusion ; mais avant d'y arriver il nous dit que l'auteur de la brochure après avoir recherché le sceau de Cauchon a fini par le trouver au bas d'une pièce, d'une charte de laquelle il appert que notre Pierre Cauchon « pendant neuf années de malheur et d'invasion qu'il demeura sur son siège sans avoir jamais résidé à Beauvais n'en fit pas moins placer ses armes en divers endroits de la maison épiscopale et de l'église de Beauvais: *d'azur à la face d'argent accompagnées de trois coquilles d'or.*

« Trois coquilles d'or ! Ne dirait-on pas un emblême, l'emblême équivoque, mystérieux, du pèlerin, du vagabond par excellence, du juif converti ?...

« Le chroniqueur Mercier au livre VI de ses Annales dit que Pierre Cauchon *était Anglais*, ce qui signifie peut-être Anglo-Normand. »

Un ancêtre de Cauchon était, paraît-il, changeur, marchand-orfèvre ; et Delahaye ajoute : orfèvre changeur, on peut dire qu'au XVe siècle, c'est presque un signe de race. Lombard ou juif, le plus souvent les deux, le changeur n'avait guère d'autre nationalité, d'autre religion.

L'ermite de Chantocelle nous dit ensuite que notre Cauchon subit pendant 40 ans toutes les avanies, afin d'obtenir le poste qu'il désirait ardemment et il conclut en disant :

« Il n'y a vraiment que le Juif qui puisse porter aussi allègrement un aussi lourd fardeau de mépris passé, présent, futur. On ne commet si volontiers une aussi longue suite d'infamies et lâchetés que par obéissance à une vocation et à une loi impérieuses.

« Jeanne d'Arc fut l'Aryenne sublime, la martyre admirable, l'héroïne chrétienne. Mais Pierre Cauchon apparaît comme un héros à sa manière : Le héros du Talmud, foulant aux pieds, pour venger le Temple, tout ce qu'aiment et vénérent les hommes

« Il veut être prêtre et évêque pour mieux déshonorer, semble-t-il, ce qu'il y a de plus respecté au Moyen Age : le sacerdoce. Afin de parvenir à son but, au milieu des catastrophes politiques et religieuses, des schismes et des révolutions, il va offrant aux pires criminels sa parole, son ministère, sa science canonique, pour absoudre, justifier, bénir les actes les plus abominables.

« Il se prononce pour le parti du duc de Bourgogne, assassin du duc d'Orléans, contre le dauphin Charles VII et les d'Armagnacs, pour le roi d'Angleterre contre le roi de France, pour tous les antipapes contre tous les Papes.

« Mêlé à la démagogie des Cabochiens, en 1412 et 1413, il est obligé, à la rentrée des Armagnacs à Paris, de se réfugier près de Jean

sans Peur qui, le connaissant, en fait son aumônier.

« C'est sous ce titre qu'il est envoyé au concile de Constance pour y empêcher la condamnation de Jean Petit, l'apologiste du crime de Jean sans Peur et du tyrannicide.

« En 1418, Paris est livré par les Bourguignons, pendant plusieurs journées, à des boucheries dont les journées de septembre 1792 ont pu seules égaler l'horreur. Pierre Cauchon s'y prépare à sa fonction de magistrat. Jean sans Peur l'ayant constitué juge des prêtres Armagnacs, il en est si satisfait que, peu de temps après, il en fait un maître des requêtes de Charles VI.

« Mais son ambition saignait encore. Il n'était pas évêque. L'occasion d'une trahison plus éclatante et plus odieuse que les autres lui vint au mois de mai 1420. Il fut délégué par l'Université de Paris aux délibérations du traité de Troyes, le traité maudit qui assura au roi d'Angleterre, avec la main de la fille du roi de France, la survivance du royaume. Il fut enfin « esleu évêque » au mois de septembre suivant.

En 1424, il met sa signature au bas de l'acte par lequel le régent Bedfort, au nom d'Henri VI, âgé de quatre ans, s'adjuge l'Anjou et le Maine.

En 1428, il est nommé président de la Commission chargée de réduire les places isolées de la Meuse qui tiennent encore pour la France : c'est de cette frontière que s'apprête à partir Jeanne d'Arc.

« A peine la Libératrice lorraine est-elle devant Orléans, qu'il est ignominieusement expulsé de Beauvais, Jeanne, comme le roi de France, comme le Pape, devient une de ses haines. Il la guette comme une proie.

« C'est lui qui réclame le privilège de la juger, qui lui tend les pièges les plus infâmes. Grâce à lui, ce n'est pas l'Angleterre, c'est l'Eglise qui paraît le bourreau de Jeanne, sur la place du Vieux-Marché de Rouen !

« L'archevêché de Rouen, voilà ce qu'il ose ensuite espérer pour sa récompense. Il est obligé de se contenter de celui de Lisieux.

« En bon Juif, il néglige de payer le tribut exigé pour sa translation, et à cause de cela, il est momentanément excommunié par le prétendu Concile de Bâle, où il n'avait paru que pour manifester ses sentiments contre le Pape Eugène IV.

« Je passe la moitié de ses scélératesses, que je résume en disant que ce fut toujours au nom de Dieu qu'il servit le diable, et qu'il resta traître à l'Eglise et à la France, jusqu'au jour, son dernier, où le barbier qui le rasait le vit enfin rendre sa vilaine âme à Belzébuth.

« Voyons, vous semble-t-il que je viens de peindre un Aryen, un Français ?

« Non, non ! Et quand un érudit me dit que Pierre Cauchon était de la race des Deutz et des Dreyfus, je n'ai pas le courage de lui demander des chartes. Je l'en crois volontiers sur parole.

« Pierre Cauchon ne pouvait être que le plus sale des Juifs... »

Cette conclusion est faible, elle n'est peut-être pas rigoureusement justifiée ; mais enfin l'article est drôle, il nous montre une partie la vie de cette canaille d'évêque et c'est pour cela que nous n'avons pas hésité à donner une bonne partie de l'article, n'ayant pu le donner *in-extenso*. E. B.

SUR L'ENVOUTEMENT

Prochainement paraîtront de notre collaborateur M. A. B., en octobre, l'*Envoûtement*, grand roman occultique de 350 pages, et trois petits romans en novembre : *Episode en Egypte, Expiation et Episode à Jérusalem.*

Nous donnons ici la Préface du premier de ces romans.

Ainsi que de certaines bêtes
L'homme secrète du venin,
Puis à volonté le projette
Sur son infortuné prochain !
Par le regard ou la parole
Ou bien d'un geste de la main
Ce venin subtil qui s'envole,
Invisible fait son chemin.

La crédulité exagérée du passé aux pouvoirs et pratiques magiques des sorciers, a de nos jours sa contre-partie tout aussi peu raisonnable, car les maléfices et envoûtements existent, en réalité, quand un être humain inconscient, mais surtout conscient sait et veut se servir de la force particulière qu'il possède dans son organisme, sorte de venin spécial à certaines natures.

Par la connaissance de divers pratiques et l'exercice persévérant du rejet de ce fluide vénéneux, le *Sorcier* ou *Magicien noir* peut certainement faire beaucoup de mal à celui ou ceux qu'il veut atteindre, et cela, même à une grande distance (1).

(1) Mais pour atteindre l'envoûté à une grande distance, il faut que le sorcier possède un objet usager de la personne qu'il prend pour cible de son jet de fluide maléfique. Ainsi quand le Sorcier a entre les mains des cheveux, poils ou ongles de sa victime, comme nous le disons plus loin, il tient un fil conducteur plus solide pourrions-nous dire, pour établir le rapport entre lui (l'opérateur) et le patient (l'envoûté).

Donc les personnes intelligentes dégagées des préjugés étroits, ainsi que des croyances apeurées de jadis, peuvent saisir facilement tout le mal qu'ont pu faire autrefois dans les siècles d'ignorance et de superstitions, Sorciers et Sorcières, affiliés à des Mages noirs plus instruits qu'eux, et qui à l'abri des rigoureuses répressions de l'époque faisaient manœuvrer ces malheureux avec une terrible certitude de réalisation, tandis que les sorciers, leurs agents toujours passifs allaient au bûcher, convaincus d'avoir servi leur maître : Sathan !

Quand le sorcier agissait de son propre mouvement, son action était souvent nulle, mais il suffisait au paysan superstitieux et méchant, d'avoir pour voisine une femme, souvent une veuve à moitié folle appelée *Sorcière*, pour qu'il lui imputât tous les malheurs survenus dans sa maison et aussitôt, il allait la dénoncer à un des tribunaux de l'Inquisition, et bien souvent la malheureuse était fort innocente du crime, dont elle était accusée.

La pauvre femme se voyant perdue (car peu sortaient libérées de la procédure ridicule et inique de ces temps d'obscurantisme ; il n'y avait guère de *non-lieu*) ; la pauvre malheureuse disons-nous, s'autosuggestionnait : elle croyait elle-même avoir jeté réellement un sort sur la personne ou la bête atteinte soi-disant par son mystérieux pouvoir; ensuite par des aveux impudents, la femme se flattait d'avoir réussi son maléfice, car semblable aux enfants vantards, elle renchérissait le plus souvent sur le dire de ses accusateurs.

Aujourd'hui par une sorte de vivisection psychique pratiquée dans certains hôpitaux ou hospices sur des sujets déséquilibrés, les médecins se rendent bien compte, un compte exact pourrions-nous dire, de l'état d'âme, de la Psycho-physiologie spéciale de ces détraqués. Aussi devons-nous admettre non seulement la possibilité des envoûtements, mais leur réalité dans certaines conditions spéciales, car il ne faut pas s'imaginer que les conditions soient toujours favorables (heureusement) à ces sortes d'actions malfaisantes et parfois meurtrières. Ainsi, les natures droites, les caractères fortement trempés, qui ne cèdent nullement à de violentes passions, sont difficiles à envoûter, leur Aura (1) rayonnant, les isole du fluide magnétique, véhicule de la volonté du Sorcier ou du Mage Sathanique, qui sentant alors refluer sur lui-même son maléfique expir, cesse bientôt d'excercer ses maléfices, redoutant le choc en retour, toujours fort dangereux.

Il existe en outre, pour les âmes vaillantes, honnêtes et instruites, des moyens infaillibles de fermer tout accès à l'envoûteur, aussi habile ou pervers qu'il soit.

Il y a cependant, un état dans lequel la personne visée court un réel danger, si elle n'est pas prévenue ou protégée ; c'est celui où son corps est malade, car dans ce cas, l'organisme affaibli par la souffrance, ne peut fournir à la volonté une force fluidique suffisante, pour réagir contre la mauvaise influence.

Malheureusement, le Mage noir, aussi lâche bien souvent que féroce, profite de l'état maladif de celui qu'il veut envoûter pour l'attaquer avec violence, aussi en bien des cas, la réussite est complète, surtout parce que le médecin et la famille n'ont pas le plus léger soupçon d'une telle possibilité d'une intervention étrangère dans l'aggravation de la maladie, car celle-ci n'a pas de cause apparente et médecin et famille ne se doutent pas davantage d'où provient le dénouement final : la Mort ! !

Mais il ne faudrait pas s'imaginer, d'après ce qui précède, qu'on peut facilement être atteint par la *Jettatura* ou tout autre maléfice, quand votre santé subit la moindre altération, il ne faut pas non plus attribuer aux mêmes causes, des déceptions survenant dans vos entreprises quelconques.

Cette idée serait absurde, car les Mages noirs ou les Sorciers ne jettent pas leur poudre aux moineaux ; il leur faut une raison ou un intérêt majeur pour qu'ils se décident à agir. On ne doit pas oublier, en effet, qu'*Opérer*, *jeter un sort, pratiquer un envoûtement*, c'est pour eux, dépenser leur fluide vital, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux pour tout le monde, surtout pour ceux (bons ou pervers) qui ont une exacte connaissance de l'utilité, ainsi que de la potentialité du fluide vital.

Ces données générales exposées, nous résumerons ce qui concerne l'envoûtement en formulant cette question et en y répondant :

Peut-on, ou ne peut-on pas envoûter ?

Telle est la question bien des fois posée, et qui n'a jamais été résolue d'une manière certaine, positive pour le grand public, pour celui auquel nous nous adressons en ce moment; et nous lui disons :

(1) Ceux de nos lecteurs qui ne comprendraient pas la signification des termes occultiques, n'auraient qu'à consulter le *Dictionnaire d'Orientalisme, d'Occultisme et de Psychologie*, 2 vol. Paris, Chamuel, 1897.

Oui, l'envoûtement existe; il est réel, tout aussi réel que le pouvoir bénéfique et divin des Thaumaturges et des *Guérisseurs de campagnes*, qui sont aux Mages blancs, ce qu'est le Sorcier au Mage noir.

Cela ne peut faire l'objet d'un doute pour ceux qui connaissent la Magie des campagnes, ou pour ceux encore, qui ont suivi avec quelque attention les procès de sorcellerie, ou bien qui ont lu les ouvrages qui rapportent ceux-ci ; pour tous ceux-là l'envoûtement ne saurait faire l'objet d'un doute, nous nous plaisons à le répéter. Seulement, il faut bien des choses pour pouvoir pratiquer utilement, c'est-à-dire effectivement, efficacement l'Envoûtement.

Il faut d'abord une personne experte en cet art, ensuite et surtout posséder un objet quelconque contenant du fluide vital, de *l'astralité* de la personne qu'il s'agit d'envoûter, ainsi des objets qu'elle aura longtemps porté sur elle, sur sa chair, ou, ce qui est encore préférable, des cheveux, des poils, des rognures d'ongles, de la peau morte ou une dent de ladite personne.

Ces objets enfermés dans une figurine (Icône) symbolisant la personne qu'il s'agit d'envoûter établiront une chaîne d'aimantation entre le sorcier ou la sorcière et le patient ou personne but de l'envoûtement. Aussi dès que le Sorcier ou Magicien noir exercera sur le simulacre, figurine ou représentation de l'envoûté une pratique quelconque, l'individu envoûté éprouvera sur la même partie de son corps, la reproduction de la pratique faite sur son simulacre ; ainsi, par exemple, si le Magicien ou Sorcier pique avec une épingle le bras de l'image, l'individu objet de l'envoûtement ressentira instantanément cette piqure sur son bras, mais avec plus d'intensité; s'il poignarde l'icône, l'envoûté mourra comme poignardé.

De nombreux travaux anciens et modernes ont prouvé hautement la possibilité de l'envoûtement et les récents travaux de l'éminent colonel de Rochas, Administrateur de l'Ecole Polytechnique, ne peuvent laisser subsister aucun doute à ce sujet.

A ceux qui pourraient mettre en doute ce que nous venons de dire, nous conseillerons de parcourir le volume de l'EXTÉRIORISATION *de la sensibilité* de l'honorable savant ; ce livre démontre d'une façon indiscutable, la réalité de l'envoûtement.

L'extériorisation de la sensibilité suffit à elle seule, ce nous semble, à expliquer fort bien le phénomène de l'envoûtage.

Les travaux du colonel de Rochas sont, du reste, corroborés par ceux du Docteur H. Baraduc, qui a prouvé que toute pensée est une création, donc une pensée mauvaise à l'égard d'un individu peut créer sur celui-ci un centre d'activité mauvais, partant nuisible à l'individu dont la personnalité est évoquée, ce qui est encore une sorte d'envoûtement.

Pendant le Moyen-Age, les Sorciers étaient donc réellement des malfaiteurs des plus dangereux, et les tribunaux de l'Inquisition qui les condamnaient à être brûlés avaient raison. Qu'il se soit glissé de graves abus dans les sentences rendues par ces tribunaux, c'est absolument certain, car à cette époque de fanatisme religieux, quiconque n'était pas strictement orthodoxe, était considéré comme hérétique et dès lors *sentait le fagot*, et plus d'une fois le prétexte de sorcellerie a servi à assouvir des rancunes personnelles. Quand un individu déplaisait à certaines personnalités, on l'accusait bien vite de magie et de sortilège; de là au bûcher, il n'y avait pas loin, pas même l'épaisseur de la rancune.

Mais à côté de ces injustices flagrantes, de ces iniquités monstrueuses et révoltantes, il y avait de véritables sorciers qui étaient la plaie de cette époque et en les *incinérant* l'Inquisition agissait fort bien, car le bûcher était le seul moyen d'empêcher la propagation du fléau au Moyen-Age, où la sorcière était une véritable calamité épidémique.

Aussi, ne pouvons-nous, comme Michelet, nous apitoyer sur le sort de ces *pauvres sorcières*; l'illustre historien ne connaissait pas un mot d'Occultisme, de là sa sensiblerie à l'égard des sorcières, sensiblerie fort déplacée. Dans la question qui nous occupe le sentiment n'a rien à voir et si l'illustre Michelet avait pu connaître les méfaits véritables, les crimes et les assassinats commis par les sorcières, il se serait bien gardé d'écrire son livre: LA SORCIÈRE.

Que beaucoup de sorciers ou sorcières ne le soient devenus que par suite de l'injustice exercée contre eux ou contre leur famille, c'est fort possible, mais quelle que fut leur origine, ils n'en étaient pas moins des êtres absolument malfaisants pour leurs contemporains et en les condamnant au bûcher, l'Inquisition agissait sagement et surtout prouvait ses connaissances en Occultisme, car seul le feu

pouvait détruire le corps et amener la seconde mort de ces *Magiciens noirs*.

Dans le nouveau roman de M. A. B. que nous avons l'honneur de présenter au public occultiste, on verra une sorcière, *La Pétielle*, pratiquer son art infernal avec un réel succès, puisque cette habile sorcière est si expérimentée qu'elle a le pouvoir de varier à sa guise l'intensité de l'envoûtement et d'obtenir par suite des effets plus ou moins prompts, plus ou moins rapides.

Donc, le lecteur qui lira ce beau roman si littéraire, et qui fait partie de la série INFERNAUX ET SATHANIQUES, devra admettre comme absolument vrai et possible tout ce qui se rapporte à l'envoûtement; ce point admis, tout le roman est dès lors vraisemblable. Du reste, l'auteur n'écrit ses romans que sous la haute inspiration d'un Maître qui affirme que toute l'affabulation desdits romans est absolument véridique, partant vécue. De là, le puissant intérêt des travaux de M. A. B., travaux qui sont déjà tellement appréciés par de nombreux lecteurs, que l'éloge de l'auteur de ces œuvres fortement conçues et écrites, n'est plus à faire!

Aussi n'insisterons-nous pas sur la haute valeur littéraire et morale du nouveau roman que nous sommes heureux de présenter à un public d'élite: au public éminemment spiritualiste, occultiste et théosophiste, car tous les Romans de M. A. B. non seulement apprenent aux lecteurs l'Esotérisme, mais ils sont encore profondément socialistes, en ce sens qu'il font l'éloge de la charité, de l'Altruisme, de la Solidarité et de la Fraternité.

Ce sont donc des *Œuvres*, que devraient patronner tous les honnêtes gens, tous les spiritualistes, afin d'opposer autant que possible une digue efficace et résistante aux flots de plus en plus montants du matérialisme néantiste et de l'athéisme.

Le grand malheur de notre Société Moderne, c'est qu'elle ne croit à rien, et dès lors la morale n'ayant aucune utilité pour les Néantistes, tout dans notre civilisation va de mal en pis. Il n'y a plus aucun ordre, aucune hiérarchie, partant plus d'autorité; seule l'*Anarchie* règne en *Souveraine* et crée entre les diverses classes de la Société un antagonisme fâcheux et des animosités terribles, qui ne peuvent produire que les plus funestes résultats au point de vue de l'harmonie sociale et du Progrès humain!

Ce qui alimente et entretien l'Anarchie, c'est surtout l'iniquité sociale, l'injustice envers le pauvre, le déshérité, car jamais à aucune époque *Dame Thémis* n'a été aussi partiale, c'est aujourd'hui une gueuse véritable, donnant toujours raison aux grands, aux fortunés et accablant les petits et les pauvres.

Le Roman de M. A. B. se déroule pendant le Moyen-Age et bien qu'il montre les iniquités et les cruautés de cette époque, le lecteur verra qu'au seuil du vingtième siècle, nous ne valons guère mieux; ce livre ne peut donc qu'inciter à la moralisation de nos contemporains!

Car vivre, c'est évoluer, c'est-à-dire: s'améliorer; devenir meilleur, plus moral.

J. MARCUS DE VÈZE.

ECOLE ENFANTINE SPIRITUALISTE

(Communication Médianimique)

Par tout ce que nous lisons dans les diverses revues spiritualistes de la France ou de l'Etranger, nous constatons les efforts réels que font leurs rédacteurs pour exciter le zèle ainsi que la charité de leurs lecteurs à propager leur doctrine, ainsi qu'à venir en aide pécuniairement aux propulseurs de leur Ecole. C'est, du reste, ce que font et ont toujours fait les centres religieux philosophiques et même politiques pour arriver à former un noyau central de vitalité à leur Œuvre.

Si réunir des adhésions et des fonds pour l'Œuvre prônée est indispensable, celui de façonner les jeunes intelligences à la doctrine professée par leur famille, afin d'en faire de très bonne heure des fervents et convaincus adeptes, me paraît indispensable.

Voyez l'Eglise! Et prenez exemple sur elle, en ceci: l'Eglise accapare la femme, mais surtout l'enfant; aussi, sans que violence soit faite, l'homme voit s'imprimer en son mental la manière voulue par le prêtre de tout culte de juger les actes de l'Eglise.

Celui que la réflexion fatigue, dont le raisonnement ne dépasse pas les bornes vulgaires, celui-là pourra bien méconnaître, dans l'âge des passions, les enseignements reçus dans l'enfance, mais à la moindre crainte de la mort et enfin toujours dans sa vieillesse, l'homme verra reparaître vivaces en son cerveau les images qu'on y a imprimées dans les premières

années de son existence, images qui lui rappeleront sa soumission à l'Eglise, sous peine de damnation éternelle et la défense de rien ajouter ou rejeter de l'enseignement précis autant qu'étroit de son premier instructeur : le *Catéchiste !*

Si vous êtes pères et mères de famille, adeptes absolument convaincus de la vérité de votre doctrine Spiritualiste, pourquoi alors conduire vos enfants auprès de Prêtres dont vous contestez la parole, dont vous ne suivez pas vous-mêmes le culte, étant suffisamment désabusés de leur enseignement.

Pourquoi, je vous le demande, infliger à vos jeunes enfants la fatigue inutile, autant que nuisible aux études qu'ils devront faire plus tard, pour devenir disciple de l'Ecole que vous prônez ? Il est bien préférable d'établir des Ecoles enfantines selon vos croyances respectives et d'y envoyer les petits enfants, afin que les impressions premières faites en leur délicat organisme et qui sont, vous le savez, les plus indélébiles, ne soient pas un obstacle à leurs postérieures études.

Les Théosophistes de Londres ont déjà pris sagement l'initiative ; et des hommes d'une très grande valeur morale et littéraire, de véritables voyants, consacrent chaque semaine quelques heures à cet enseignement de l'enfant et développent chez beaucoup d'entre eux de merveilleuses facultés, de même qu'ils rassurent beaucoup de ces jeunes cerveaux que l'éveil de facultés transcendantes effrayent, parce qu'ils ne les comprennent point.

L'enfant est souvent médium à son insu lorsqu'il est en bas âge ; dans cet état, il parle à ses parents de ses visions qu'il croit être matérielles. Ce sont alors des gronderies à n'en plus finir des pères et mères ignorants de ce phénomène. L'enfant est puni, battu parfois ; il s'en suit un trouble funeste pour le développement normal d'une faculté précieuse ; de plus, il arrive que des entités mauvaises effrayent ou tourmentent le jeune sensitif, le rendent malade ou perturbent son mental au point de le rendre leur tributaire toute sa vie !

Pour obvier à ce que je considère comme un désastre véritable pour le jeune enfant, à savoir la perte, la perversion ou le non développement des facultés transcendantes naturelles, je demande et convie les Spiritualistes à organiser des Ecoles enfantines, dont ils retireraient certainement d'excellents résultats.

Le premier sera de forcer les adeptes honteux, ceux qui se cachent, de partager telle ou telle manière d'envisager le problème de la vie future, ainsi que la façon de protéger utilement pour l'âme la vie physique ; ceux-là seront forcés, en envoyant leurs enfants à l'Ecole Spiritualiste, d'avouer qu'ils en connaissent et pratiquent les croyances.

Instruisez et formez dès le bas âge vos enfants à vivre sous le même *Credo* que vous, sans toutefois leur faire une obligation de ne pas marcher plus loin que vous dans le *Sentier de la Lumière*, alors qu'ils seront devenus adultes à leur tour.

M. A. B.

NÉCROLOGIE

L'éminent docteur Jules Luys, membre de l'Académie de médecine et médecin des hôpitaux, est mort à la fin d'août à Divonne-les-Bains.

Comme la *Curiosité* n'oublie jamais ceux qui ont rendu service à la cause spiritualiste, elle doit consacrer quelques lignes à la mémoire de ce savant.

J. Luys, né à Paris en 1828, fut reçu interne des hôpitaux en 1854 et docteur en 1854, enfin il fut nommé médecin des hôpitaux en 1862 et se livra dès lors plus particulièrement à l'étude de l'aliénation mentale.

Nous n'insisterons pas sur les beaux travaux de Luys concernant l'Anatomie, la Physiologie et surtout la Pathologie du système cérébro-spinal chez l'homme, pour dire quelques mots de ses nombreux et remarquables travaux sur l'Hypnotisme, car il ne faut pas oublier que c'est l'honorable docteur qui, l'un des premiers parmi ses confrères, a défendu devant les corps savants les phénomènes hypnotiques ; ses ouvrages sur la matière sont du reste devenus, pour ainsi dire, classiques.

Il est mort au moment où ses travaux sur les effluves humains allaient éclaircir une question encore obscure et contreversée de parti pris, question dans laquelle sa haute autorité et compétence, de même que ses travaux antérieurs, auraient imposé la véritable solution qu'elle comporte, à savoir que les effluves humains non seulement existent, mais sont absolument divers, suivant les états d'âme de l'homme et sont photogéniques, photographiables. L'éminent docteur affirme dans un de ses derniers rapports à l'Académie de médecine (son dernier peut-être) qu'en « approchant dans l'obscurité d'une plaque au gélatino-bromure, le doigt, le front ou toute autre partie du corps, on obtient sur la surface sensible des plaques des empreintes et des images ; donc le fluide humain est lumineux ; voilà un premier point aujourd'hui indiscutable. Ajoutons qu'il n'est pas nécessaire que la main, le

doigt ou toute autre partie du corps soit en contact immédiat avec la plaque sensible ; on obtient des résultats à la distance de 2, 3 et 4 centimètres ; nous en avons obtenu par la plante du pied à 6 ou 7 centimètres, ce qui n'est pas étonnant, car c'est par les pieds que se capte et s'écoule le plus activement le fluide vital.

Luys était admirablement préparé pour ces travaux, car il avait étudié depuis de longues années le fluide odique de Reichenbach, le transfert de certaines maladies, de céphalalgies à l'aide d'une couronne de métal, etc., etc. Aussi Luys était persuadé qu'on pouvait déplacer, *déporter* le fluide vital ou effluves humains, qu'il était parvenu à photographier autrement que quelques faiseurs.

Le Docteur Luys fut un modeste, un véritable savant dans toute l'acception du terme, aussi est-il vivement regretté de tous les amis de la science ; mais sa disparition ne privera pas le monde scientifique de beaux résultats, d'autres savants surgiront et nous sommes bien persuadé que le Dr H. Baraduc et d'autres encore, peut-être, nous réservent des surprises autrement étonnantes que celles de l'éminent Luys, dont voici les principaux ouvrages :

Leçons cliniques sur les principaux phénomènes de l'hypnotisme, dans leurs rapports avec la pathologie mentale ; un volume in-18 avec 13 planches photographiques, Paris, 1887. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, en 88, 89, etc.

Hypnotisme Expérimental, les émotions et l'action des médicaments à distance ; in-16, Paris, 1889.

Les Emotions chez les sujets en état d'hypnotisme ; in-8o, Paris, 1887.

Revue d'Hypnologie dans ses rapports avec la Psychologie, les maladies mentales et nerveuses ; grand in-8o, Paris, 1890-91.

Enfin, le savant Docteur a rédigé un grand nombre d'études, de rapports et de mémoires, insérés dans des Revues ou Bulletins de diver- Sociétés savantes.

E. B.

Compedium de médecine synthétique, *électro-homéopathique*, par le Dr M. Duz, in-16, Paris, Librairie Médicale et Scientifique, 23, rue Racine. — Voici un petit manuel de médecine (méthode Mattei) mais bien moins compliquée, puisque en six leçons (120 pages en tout), chacun peut devenir son propre médecin et traiter toutes les maladies sans avoir à se droguer, comme par la médecine allopathique.

Dans l'avant-propos, nous lisons au sujet du Comte Mattei, inventeur de la méthode électro-homéopathique, ce fait assez curieux :

« Dépité par des ennemis, que son refus de dévoiler son secret lui créa (n'était-ce pas son droit), Mattei préféra emporter son secret dans la tombe au lieu d'en assurer le patrimoine à la postérité et sans la perspicacité et la sagacité du Dr R. Martignoli (qui fut jadis son secrétaire et son aide), le secret de Mattei serait à jamais perdu pour l'humanité ; — heureusement qu'il a pu être trahi par un des siens. —

« Nous pouvons en conséquence affirmer que les remèdes Mattei se composent de *cinq plantes Apennines* et de leurs diverses combinaisons. »

Par ce qui précède, on voit donc qu'il n'entre pas des minéraux dans la méthode Mattei, ce que nous avons, du reste, toujours affirmé.

La première leçon initie à des généralités médicales : sang, lymphe, influx nerveux, système nerveux, plexus, etc., etc. Deux figures nous montrent les parties du corps où doivent être placées les compresses des électricités : *Rossa* (positive) ; *Gialla* (négative) ; *Mista* (neutre).

La deuxième leçon est très attachante, elle décrit rapidement les divers tempéraments de l'homme et l'hygiène qui convient à chacun d'eux ; nous y lisons cet aphorisme anglais fort juste :

Prévenir pour une once, vaut mieux que guérir pour une livre.

La troisième leçon est entièrement occultique, par son seul titre, le lecteur en pourra juger :

De l'influence de la nuit et des météores sur nos maladies.

Cette leçon est d'une vérité absolue, elle est, du reste, fort remarquable ; les plus grands médecins ont reconnu ces influences sur le cours des maladies et il n'y a guère que les ignorants qui les nient.

Nous lisons dans cette leçon un singulier mode de traitement du goître, combiné avec les phases de la Lune.

La quatrième leçon a une importance considérable puisqu'elle traite de la *Sémiotique* ou de la Doctrine des signes des maladies ; il y a là un véritable petit cours d'*Urologie*.

La cinquième leçon nous montre la sphère d'action des remèdes électro-homéopathiques, lesquels ne sont qu'au nombre de 37, savoir : 2 constitutionnels généraux, 1 constitutionnel profond, 28 spéciaux, 3 eaux électro-vitales végétales, enfin 3 auxiliaires.

On voit que nous sommes loin des 36,000 remèdes de la vieille Pharmacopée.

Enfin, la sixième ou dernière leçon indique le dosage des remèdes.

Tel est ce petit manuel qui peut être facilement appris et digéré en quelques jours par un esprit des plus médiocres ; c'est-à-dire qui peut créer docteur en quelques jours un homme tant soit peu intelligent.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient des renseignements complémentaires, n'auraient qu'à s'adresser en notre nom, au Dr M. Duz, *2, rue de Senlis, à Asnières-sur-Seine.*

E. B.

AVIS DIVERS

L'abondance des matières nous force à renvoyer à un prochain numéro, la suite de la *Dentellière du Puy* ; du reste, ce roman occultique sera terminé dans deux numéros.

Nous sommes aussi obligé de renvoyer à un autre numéro, le compte rendu bibliographique de nombreux volumes.

* * *

Prochains travaux qui seront publiés dans la *Curiosité* : Le Miracle, Dr Pascal. — Causerie Métaphysique, G. Morvan. — Littérature spiritualiste, communication médianimique, M. A. B. — Matière et Sens, Dr Pascal. — A propos du féminisme : M. A. B. — Littérature occultique, E. B. — Pour produire leurs fruits nos actes ne doivent avoir qu'un mobile, M. A. B. — Classes religieuses : G. Morvan, — etc., etc.

* * *

Nous sommes obligé de refuser, bien à contre-cœur, l'échange avec quantité de journaux de l'étranger qui nous le demandent, nous nous en tenons à nos anciens confrères avec lesquels nous faisons échange depuis de longues années.

CONGRÈS-SPIRITE

Nous recevons du *Comité de Propagande Spirite*, avec prière d'insertion, une fort longue circulaire ; comme l'espace chez nous est très précieux, nous nous bornerons à donner les parties essentielles.

La circulaire a pour but l'organisation d'un Congrès à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900.

Et tout d'abord le Comité se demande, si le futur Congrès doit être purement *Spirite* et il répond par l'affirmative ; nous ne pouvons qu'approuver cette décision.

Le document dit en suite : « Les Théosophes et les Occultistes ne reconnaissent pas formellement la possibilité de rapport entre l'humanité terrestre et l'humanité de l'espace. »

C'est là une grande erreur : Occultistes et Théosophes reconnaissent au contraire une pareille possibilité ; mais ils affirment, avec raison, que d'autres entités de l'espace autre que des désincarnés peuvent *entrancer* les médiums et donner par leur intermédiaire des communications, et personnellement nous ajoutons : qu'un vivant peut également faire écrire un médium, de la même manière que le ferait un désincarné. — Voilà donc un fait important que la commission du Congrès devra mettre à l'étude et joindre aux questions suivantes :

1° Existence et Immortalité de l'âme ;

2° Connaissance du corps spirituel ou périsprit ;

3° Communication entre l'humanité terrestre et l'humanité désincarnée ; et c'est ici où il faudrait ajouter d'après nous :

Quelles sont les autres entités ou personnalités qui peuvent encore se communiquer par l'intermédiaire des médiums ?

Les vivants peuvent-ils *entrancer* en dégagement astral un médium, et par suite, se communiquer également ?

Enfin la circulaire demande de proclamer la croyance à des vies successives et à l'existence de Dieu.

D'après nous, cette dernière question n'aurait pas dû être posée : on croit ou on ne croit pas à l'existence de Dieu et la preuve est actuellement impossible à faire.

Aussi cette question amènera-t-elle un gâchis inextricable.

Ajoutons que ce programme n'est nullement limitatif sans doute et que tous les spirites peuvent adresser les communications et les propositions qu'ils croiraient utiles à M. le *Président du Comité de Propagande*, 55, rue du Château-d'Eau, à Paris.

E. B.

Le Directeur-Gérant : Ernest Bosc.

Nice. — Imprimerie de la *Curiosité*, rue Chauvain, 14